

NOTRE MOT À DIRE



LE JOURNAL DE LA FEDERATION

FEETS

Équipement Environnement Transports Services

« L'AVENIR, TU N'AS PAS À LE PRÉVOIR, MAIS À LE PERMETTRE »

Congrès confédéral de Rouen 2022



Sommaire

P.2 EDITO

P.4 Nettoyage Propreté

P.5 Fonction Publique

P.6 Prévention Sécurité

P.6 Autoroutes

P.7 Maritime

P.7 Transport Aérien

P.8 Qu'est-ce que c'est, le fascisme ?

La Force Synic FEETS

ÉDITO - CONGRÈS CONFÉDÉRAL

À FORCE OUVRIÈRE, LE CONGRÈS CONFÉDÉRAL EST CELUI DES SYNDICATS. IL N'EST NI CELUI DES FÉDÉRATIONS, NI CELUI DES UNIONS DÉPARTEMENTALES. »



ELECTIONS FONCTION PUBLIQUE 2026

LA PRIORITÉ EST DÉSORMAIS CLAIRE : ÊTRE AU RENDEZ-VOUS DÈS LE DÉPART EN DÉPOSANT LE PLUS GRAND NOMBRE DE LISTES, AFIN DE REPRÉSENTER LE MAXIMUM D'AGENTS. »



« L'AVENIR, TU N'AS PAS À LE PRÉVOIR, MAIS À LE PERMETTRE »

L'EXIGENCE D'UNITÉ DEMEURE UNE CONDITION INDISPENSABLE POUR DÉFENDRE EFFICACEMENT LES TRAVAILLEURS, DÈS LORS QU'ELLE S'EXERCE DANS LA LIBERTÉ ET L'INDÉPENDANCE VIS-À-VIS DE L'ÉTAT, DU PATRONAT, DES RELIGIONS ET DES PARTIS POLITIQUES... »

ÉDITO

Dans quelques semaines se tiendra le 26^e congrès confédéral. Pour certains délégués, il s'inscrira dans une longue histoire militante. Pour d'autres, il marquera une première expérience. Dans tous les cas, il constitue un moment essentiel de la vie de l'organisation.

Cet éditorial vise à rappeler quelques repères utiles aux délégués issus de la FEETS-FO, y compris à celles et ceux qui ne pourront pas être présents pour des raisons matérielles.

Une évidence mérite toujours d'être réaffirmée : à FORCE OUVRIÈRE, le congrès confédéral est celui des syndicats. Il n'est ni celui des Fédérations, ni celui des Unions Départementales.

Dans cet esprit, fidèle à ses principes, la Fédération ne donne aucune consigne de vote – ni sur les rapports, ni sur les résolutions, ni sur les interventions.

La liberté de pensée demeure le fil à plomb ; le mandat, la boussole.

Il appartient à chaque syndicat de débattre, de construire ses positions et de définir les orientations qu'il portera. Lorsqu'elles sont élaborées collectivement, en dehors de toute influence partisane, ces positions sont pleinement légitimes – qu'elles soient favorables, critiques ou opposées. C'est dans cette exigence que se construit, patiemment, une œuvre collective.

Le congrès ne peut se réduire au seul périmètre professionnel de chacun. Les enjeux interprofessionnels doivent être pleinement investis. Les expériences, les luttes, les négociations – qu'elles aient abouti ou non – nourrissent la réflexion collective. Un congrès est d'abord un lieu de confrontation d'analyses et de partage d'expériences.

Toutes les interventions y ont la même valeur.

Qu'elles soient portées avec aisance ou avec plus d'hésitation, elles contribuent à tracer les orientations futures. L'essentiel réside dans la sincérité de l'expression et la richesse du débat.

Les précédents congrès confédéraux, à Lille en 2018 et à Rouen en 2022, ont parfois laissé apparaître des fractures et un sentiment d'inachevé. Les désaccords existent, les nuances aussi. Ils font partie de la vie démocratique de l'organisation. Mais ils ne doivent jamais masquer l'essentiel : ce qui rassemble est plus fort que ce qui divise.

La Charte d'Amiens en est le socle.

Elle garantit l'indépendance à l'égard des partis politiques et rappelle la double exigence du syndicalisme : améliorer immédiatement les conditions de vie des travailleurs et préparer leur émancipation intégrale.

À l'issue du congrès, le Comité Confédéral National sera réuni pour élire les instances confédérales : Bureau Confédéral, Commission Exécutive, Commission de contrôle et Commission des conflits.

Dans ce cadre, les instances fédérales ont décidé de proposer la candidature du Secrétaire de la FEETS-FO à la Commission Exécutive Confédérale. Ce choix repose sur la conviction que les spécificités de la Fédération peuvent nourrir utilement le débat confédéral et constituer un appui supplémentaire dans le combat pour l'indépendance.

Implantée à la fois dans le public et dans le privé, présente auprès des cadres comme des ouvriers, la Fédération intervient dans des secteurs marqués par une grande précarité comme dans d'autres davantage préservés. Elle couvre un champ particulièrement large : propreté, prévention-sécurité, transport aérien, maritime et fluvial, ainsi que les Ports et Docks.

Cette diversité pourrait constituer un apport pour le débat confédéral. Elle s'inscrit dans une continuité : plusieurs anciens secrétaires généraux de la Fédération ont déjà siégé à la Commission Exécutive, parmi lesquels René Valladon, Yves Veyrier ou encore Jean Hédou.

Comme à chaque élection, il y aura plus de candidats que de sièges. Certains seront élus, d'autres non.

Mais l'essentiel est ailleurs.

Aucune rivalité interne ne doit faire oublier que les véritables adversaires ne sont pas en interne. L'exigence d'unité demeure une condition indispensable pour défendre efficacement les travailleurs, dès lors qu'elle s'exerce dans la liberté et l'indépendance vis-à-vis de l'État, du patronat, des religions et des partis politiques.



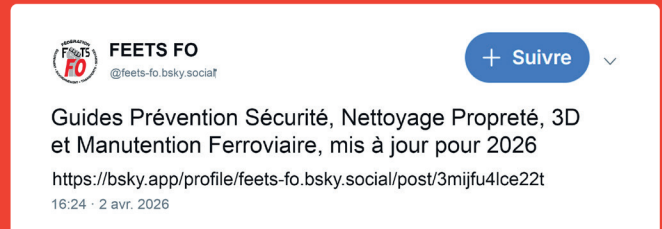
Zaïnîl NIZARALY
znizaraly@feetsfo.fr

L'ÉCHO DU ÇONNARD

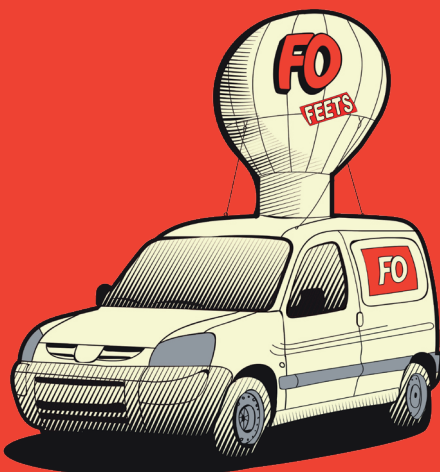
Aboyé par Édouard Philippe, déjà en campagne présidentielle, à propos du travail. Ce monsieur propose de "Travailler plus longtemps dans la semaine, plus longtemps dans l'année et plus longtemps dans la vie ».

L'objectif ? Restaurer la "puissance" de notre pays. Pour cela peut-être faudrait-il déjà commencer par protéger et développer nos industries bradées par l'Etat et les actionnaires et restaurer nos services publics en muttant contre la fraude fiscale par exemple. Autrement dit faire le contraire de ce qu'il a fait comme Premier Ministre. Oups!

LE BLUESKY DU MOIS



FO VOUS DÉFEND



FEETSFO.FR

FÉDÉRATION DE L'ÉQUIPEMENT, DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS ET DES SERVICES • FORCE OUVRIÈRE

Notre Mot A Dire n°201 - avril 2026

46, rue des Petites Écuries - 75010 Paris • Tél. : 01.44.83.86.20

Fax : 01.48.24.38.32 • Courriel : contact@feetsfo.fr • Site : www.feetsfo.fr

Directeur de la Publication : Zainil NIZARALY • Rédaction : Etienne CASTILLO

Publication éditée par la FEETS FO • Impression FEETS FO au siège de la Fédération

• Publicité : au Journal • N° CPPAP : 0529 S 06882 • N° ISSN : 1263-5618

Dépôt légal : avril 2026 • Prix à l'unité : 0,84 Euros • Abonn.t annuel : 10,06

Euros (12 numéros) • Abonn.t principal + supplément : 13,72 Euros

Abonn.t de soutien : 15,24 Euros

FONCTION PUBLIQUE

Démarrage de la campagne Fonction Publique 2026

Les 9 et 10 mars derniers, les militants de la FEETS-FO du secteur Fonction Publique, venus de tout le territoire — y compris des Outre-mer en visioconférence — se sont réunis pour lancer officiellement la campagne des élections professionnelles 2026.

Ce scrutin, qui se tiendra du 3 au 10 décembre 2026, constitue un rendez-vous majeur puisqu'il permettra le renouvellement de l'ensemble des instances de la Fonction publique.

Durant ces deux journées, les militants ont pu se préparer activement à cette échéance : échanges, formations et travaux collectifs ont permis de les outiller, de les rassurer et de renforcer leur détermination. L'objectif : préparer le dépôt de près de 200 listes électorales d'ici le 22 octobre.

Le programme était dense et riche. Il a notamment été marqué par les interventions de Zaïnîl NIZARALY, secrétaire général de la FEETS-FO, et de Laurent JANVIER, secrétaire fédéral en charge de la Fonction Publique. Les modalités du vote électronique ont également été présentées afin de permettre à chacun de mieux appréhender ce mode de scrutin. D'autres interventions ont eu lieu pour présenter les enjeux du scrutin : le secrétaire général de la FGF Christian GROLIER qui a rappelé les



enjeux du scrutin au niveau Fonction Publique d'Etat, Pascal WEST qui a rappelé les enjeux de l'action sociale, Sandrine FOURCHER-MICHELIN et Malvina CAUBERE sur l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail, les syndicats nationaux pour les élections aux CAP. La présence et les interventions de plusieurs autres structures syndicales comme l'UNSP-FO, FO Agriculture, FO-CCRF ont permis de témoigner de l'engagement de nos militants respectifs à se projeter pour parler « d'une seule voix » dans les services à caractère interministériel.

Tables rondes, ateliers thématiques et temps d'échanges ont permis à chacun de partager ses expériences, de mieux se connaître et de construire collectivement les axes de la campagne. Sans oublier les moments de convivialité, essentiels à la cohésion militante.

Cette rencontre a ainsi permis à l'ensemble des relais locaux de repartir pleinement mobilisés et prêts

à engager la campagne sur le terrain, en préparant notamment les prochains déplacements.

Pour mémoire, la FEETS-FO occupe aujourd'hui une position de premier plan : première au sein du pôle ministériel Environnement-Transports-Logement-Mer, Force Ouvrière est également première dans la Fonction Publique d'Etat ainsi qu'au niveau des directions départementales interministérielles.

La priorité est désormais claire : être au rendez-vous dès le départ en déposant le plus grand nombre de listes, afin de représenter le maximum d'agents.

Un grand merci à l'ensemble des militants pour leur engagement et leur mobilisation sans faille.



Laurent
ljanvier@feetsfo.fr



Malvina
mcaubere@feetsfo.fr



PRÉVENTION SÉCURITÉ

ON NE PEUT PLUS VIVRE AU SMIC !

Une crise qui s'aggrave chaque semaine

En mars 2026, la réalité économique des agents de sécurité est devenue insoutenable. Le baril de pétrole s'est envolé sous l'effet des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, et les répercussions à la pompe sont immédiates et brutales : le gazole dépasse désormais 2,19 €/litre, le SP95 atteint 2,009 €/litre. Face à cette crise, le gouvernement n'a trouvé à répondre que par l'annonce de « 500 contrôles » dans les stations-service. Une goutte d'eau dans l'océan. Une insulte à ceux qui se lèvent chaque matin pour aller travailler.

Ce n'est pas une statistique abstraite. C'est le quotidien de dizaines de milliers d'agents que nous représentons.

Les chiffres qui ne mentent pas

Voici ce que représente concrètement la situation pour un agent de sécurité au SMIC en mars 2026 :

- SMIC net mensuel 2026 : 1 443,11 € — soit 48,10 € par jour.
- Un plein d'essence (50 L) : environ 94 € en SP95 ou 99,50 € en Gazole, soit près de 7 % du salaire mensuel net.

- Deux pleins par mois (indispensables pour rejoindre les postes) : entre 188 et 200 € dépensés à la pompe — 13 % du SMIC qui s'envole en fumée.
- Après l'essence, il ne reste plus que 1 243 à 1 255 € nets pour vivre : loyer, nourriture, mutuelle, vêtements, école des enfants.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Ils sont incontestables. Et ils obligent nos interlocuteurs patronaux à sortir du silence.

Pourquoi les agents sont particulièrement exposés

La branche sécurité privée cumule des vulnérabilités structurelles qui rendent ses salariés particulièrement démunis face à cette crise :

- Des postes souvent éloignés des centres-villes, impossibles à rejoindre sans véhicule personnel.
- Des horaires décalés, nuit, week-end, jours fériés totalement incompatibles avec les transports en commun.
- Des contrats à temps partiel ou modulés qui n'offrent aucune sécurité financière.
- Plus de 80 % des agents perçoivent une rémunération proche du SMIC.
- Aucune aide spécifique au trans-

port pour compenser la flambée des carburants.

- Des frais de déplacement rarement pris en charge par les employeurs au-delà du minimum légal.

Le temps partiel : une réalité massive et sous-estimée

Selon le Rapport de Branche 2025 (données INSEE 2023), environ 13,7 % des salariés du secteur sont à temps partiel à l'échelle nationale — soit **près de 25 000 à 28 000 agents**. Mais ce chiffre global masque une réalité bien plus sévère : dans les très petites entreprises (TPE), qui sont les plus nombreuses dans la branche, **le temps partiel dépasse les 57 %**. Vacances fractionnées, horaires instables, impossibilité de vivre décemment du métier : cette situation n'a quasiment pas évolué depuis 10 ans. Ce sont ces agents-là, les plus précaires, qui subissent de plein fouet la flambée des carburants.

La lutte pour le pouvoir d'achat n'est pas un slogan. C'est une nécessité vitale pour ceux que nous représentons. Soyons à la hauteur.



Dominique
dideschamps@feetsfo.fr

AUTOROUTES

Autoroutes : avec le flux libre, le service disparaît mais l'utilisateur continue de payer

Pendant longtemps, le péage autoroutier reposait sur une logique simple : l'utilisateur payait pour circuler sur une infrastructure entretenue, sécurisée et accompagnée par un service identifiable. Derrière ce paiement, il y avait des femmes et des hommes, des gares de péage, une présence humaine, un accompagnement concret. Aujourd'hui, cette logique change profondément.

Avec le développement du flux libre, les barrières disparaissent, les arrêts aussi, mais le service rendu disparaît en même temps. Présenté comme un progrès moderne, écologique et fluide, ce système marque surtout une rupture : l'utilisateur ne paie plus seulement un passage, il doit désormais gérer lui-même une partie du service. À lui de penser au règlement, de se connecter à une plateforme, de respecter les délais, de surveiller qu'aucun oubli ne se transforme en pénalité.

Autrement dit, ce que l'exploitant

prenait hier en charge est progressivement transféré à l'automobiliste. L'entreprise conserve la recette, mais une partie de la gestion est déplacée vers l'utilisateur. C'est cela, la véritable nouveauté : derrière la promesse de simplification se cache une logique de self-service autoroutier.

Cette évolution n'est pas neutre. Elle s'inscrit dans un mouvement plus large où la modernisation sert avant tout la réduction des coûts. Après l'automatisation des péages, qui a déjà supprimé de nombreux emplois et réduit la présence humaine sur le réseau, le flux libre pousse encore plus loin la logique : moins de salariés, moins d'interlocuteurs, moins de service visible, mais toujours plus d'exigences pour celui qui utilise l'autoroute.

Le problème de fond est là : on continue de faire payer l'utilisateur au nom du service, tout en faisant disparaître progressivement ce qui constituait ce service. Dans le même temps, les salariés

restent les premiers exposés à cette transformation, avec des organisations du travail de plus en plus flexibles et des effectifs toujours plus contraints.

L'autoroute ne peut pas devenir un simple couloir de circulation automatisé où tout repose sur la technologie, la rentabilité et la responsabilité individuelle. Derrière les infrastructures, il y a une mission d'intérêt général. La modernité ne devrait pas consister à effacer l'humain, mais à améliorer réellement le service rendu.

Le vrai sujet n'est donc pas seulement technique. Il est politique : veut-on encore d'un service autoroutier pensé pour les usagers et appuyé sur des emplois de qualité, ou accepte-t-on qu'il devienne un modèle où l'on paie toujours autant pour se débrouiller seul ?



Frédéric
fleroux@feetsfo.fr

MARITIME**Droit de grève dans le maritime : FO tient bon et gagne en justice**

Du 4 au 15 mars 2026, les camarades de la SORMAR, assurant le remorquage au Grand Port Maritime de Rouen, étaient en grève pour la revalorisation de leurs salaires et leurs conditions de travail.

Au cours de ce conflit, ils ont dû faire face à plusieurs tentatives d'entrave au droit de grève, tant de la part de l'armement que du port.

Le 9 mars, les marins ont été réquisitionnés pour raisons de sécurité, suite au risque d'échouage d'un navire. Fait inhabituel : cette réquisition émanait du commandant de port et non du préfet. Si ce pouvoir est récent, les modalités de sa mise en oeuvre ont été contestées par la fédération.

En effet, contrairement à la réquisition préfectorale, celle du commandant de port se limitait à demander à l'armateur de fournir les moyens nécessaires aux manoeuvres, lui transférant de fait un pouvoir de réquisition sur ses salariés. L'armateur s'en est

logiquement servi pour tenter de caser la grève.

La fédération a dénoncé cette dérive : en l'absence de précisions dans les textes, le commandant de port s'est ni plus ni moins arrogé un pouvoir supérieur à celui des autorités de l'État, du préfet jusqu'au premier ministre. Il aurait dû appliquer les règles encadrant les réquisitions : obtenir auprès de l'armateur la liste des personnels non grévistes disponibles et procéder à leur réquisition nominative.

Dans le même temps, le port a fait venir deux remorqueurs Boluda depuis Le Havre pour assurer des opérations commerciales, sans enjeu de sécurité. Cette tentative de contournement du mouvement a suscité une vive réaction dans la profession, allant jusqu'au dépôt d'un préavis de grève par la CGT Boluda.

Le 10 mars, la fédération et le syndicat maritime FO ont été assignés

en justice pour « grève illégale », l'armateur contestant les modalités du mouvement, notamment l'alternance entre officiers et marins d'exécution.

Toute la profession, syndicats comme armateurs, a suivi ce contentieux, dont l'issue pouvait avoir des conséquences importantes pour l'exercice du droit de grève dans le maritime.

La justice a finalement confirmé la légalité du mouvement : une victoire essentielle pour FO.

À la suite de cette décision, l'armateur a ouvert des négociations, et la grève a été suspendue deux jours plus tard.

Un succès obtenu par la mobilisation et la détermination des camarades.



Étienne
ecastillo@feetsfo.fr

TRANSPORT AÉRIEN**Classifications dans le transport aérien : un chantier à double tranchant**

Depuis plusieurs années maintenant, les organisations syndicales du secteur aérien, FO en tête, revendiquent le détassement de la grille des salaires de la branche.

En effet, depuis la fusion des branches des personnels sol des compagnies aériennes et de l'assistance en escale, plusieurs échelons ne sont distants que de quelques euros. La progression salariale dans la branche et la reconnaissance des

qualifications y sont donc très lentes.

Lors des dernières NAO 2025, il avait donc été convenu que les NAO 2026 seraient abordées sous l'angle d'une évolution de la grille. Une proposition acceptée avec méfiance par la fédération, qui n'avait par ailleurs pas signé l'accord salarial stipulant cet engagement.

Au fil du temps, la fédération patronale a joint à ce travail de grille salariale, celui des classifications et le place désormais comme préalable.

Pour la fédération, de deux choses l'une : travailler sur les classifications n'est pas un problème, bien au contraire. Mieux définir les métiers, suivre leur évolution et tenir compte de ceux qui sont apparus, relève du travail normal de la branche. C'est une garantie de bonne reconnaissance pour les qualifications et les salaires.

Mais si le but de la fédération patronale est d'un de gagner du temps et deux de modifier la structure des classifications, alors nous allons au-delà d'un blocage des négociations.

Aujourd'hui, les classifications du secteur sont basées sur des grilles Parodi : elles listent et classent de façon exhaustive les métiers par niveau de

qualification et rémunération. La fédération reste attachée à ce fonctionnement, le plus transparent.

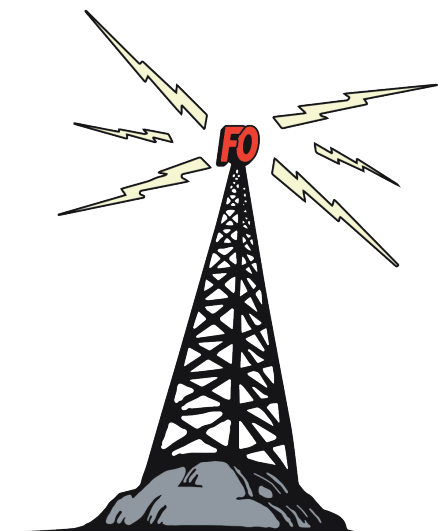
Côté patronal, la tentation pourrait être forte d'aller vers une logique de critères classants totalement inadaptées au secteur du transport aérien. Les métiers ne relèveraient plus que de l'arbitraire des entreprises, qui utiliseraient une grille de critères comme l'autonomie, les responsabilités, le niveau de qualification, etc. pour calculer un nombre de points traduit en niveau de salaire.

Le constat évident est que les employeurs remettront en cause le lien entre qualifications et classification et donc salaires. La logique sera donc qu'ils utiliseront le salaire pour évaluer les critères. Ce fonctionnement subjectif, totalement à la main de l'employeur, sera une régression pour les salariés.

La fédération s'opposera donc à toute tentative patronale d'aller sur ce champ dans le secteur du transport aérien.



Étienne
ecastillo@feetsfo.fr





QU'EST-CE QUE C'EST, LE FASCISME ? - JE NE SAIS PAS EXACTEMENT. C'EST UNE FAÇON DE HAÏR (R. GARY)

Depuis le décès d'un jeune homme à Lyon le 14 février 2026, les mots fasciste et anti-fasciste sont dans toutes les bouches et par conséquent utilisés à tort et à travers, galvaudés et déformés.

L'objectif de cet article est de retrouver un peu de sens dans le débat qui a animé le pays ces dernières semaines. Débat auquel le syndicat n'est pas étranger et dans lequel il doit prendre toute sa place et assumer son rôle.

Le fascisme n'a pas de définition précise. S'il est courant de mettre derrière ce mot les idéologies racistes, xénophobes, misogynes, homophobes, et plus généralement toutes les idées qui prônent le rejet de l'autre, de celui considéré comme différent, il serait restrictif de s'en tenir là et de ne pas identifier son projet, ses sources et son ambition.

Les faisceaux d'hier

L'idéologie fasciste émerge en France à la fin du XIXe siècle en réaction, le terme est important, aux idées des Lumières et plus généralement contre la démocratie libérale qui en est issue, « son libéralisme, son individualisme et sa conception de la société en tant qu'ensemble d'individus » (Charles Maurras).

Mais c'est en Italie qu'elle se concrétise et se structure comme un mouvement qui accède au pouvoir, avec Mussolini.

Le fascisme est un terme revendiqué qui trouve plusieurs origines et symboles qu'on retrouve aujourd'hui dans différentes ligues factieuses. Le fascisme arrive à une époque de grands bouleversements dans les mentalités et la société.

Les fascistes vont apporter une solution globale séduisante pour tous, en plaçant le collectif, en l'occurrence la nation, au-dessus de l'individu.

La nation, ou la « race » dans le fascisme nazi, prime sur les droits de l'Homme et sur les libertés individuelles.

Parti du socialisme, Mussolini devient surtout nationaliste, en prônant l'entrée de l'Italie dans la première guerre mondiale, rompant avec son parti, et en s'alliant à l'extrême droite en 1920 pour accéder au pouvoir.

Le fascisme séduit toute la société en préservant l'ordre social donc les intérêts de la bourgeoisie tout en promettant de servir l'intérêt général, l'intérêt du groupe.

La définition et l'appartenance au groupe deviennent donc l'obsession des fascistes, développant toute une variété de thèses racistes et xénophobes (dire ce qui n'est pas nous plutôt que ce qu'on est).

Enfin, les fascistes substituent à la concurrence mondialisée des individus, la concurrence des nations. Traumatisés par la Grande Guerre, les fascistes développent tous une rhétorique martiale et viriliste (avec ses corollaires masculinistes, misogynes, homophobes, etc.). L'objectif est de renforcer et garantir l'avenir de la nation contre les autres.

En plaçant le collectif au-dessus des droits fondamentaux de l'individu, en faisant primer la perpétuation du groupe dans un monde dangereux sur les vies individuelles, le fascisme installe un carcan social dans lequel la désobéissance est un égoïsme déloyal, une trahison.

L'unité indispensable de la nation justifie la répression autoritaire de toute opposition.

Les fascistes se préparent perpétuellement à la guerre.

Fascisme et travail : la négociation en ordres

Le fascisme est varié dans ses théories comme dans ses mises en œuvre.

Mais le contrôle des relations de travail, de surcroît dans une logique productiviste, est une priorité de ces régimes. Par conséquent, tout syndicalisme de porteur d'émancipation intégrale, par les idées qu'il propage et les risques de grève qu'il représente, est un danger.

QU'EST-CE QUE C'EST, LE FASCISME ?

Les organisations syndicales libres et indépendantes sont dissoutes au profit soit d'un syndicalisme d'Etat ou soumis à ce dernier comme dans l'Allemagne Nazie, l'Espagne franquiste ou l'Italie mussolinienne soit, comme en France vichyste, d'ordres professionnels.

Le droit de grève est systématiquement interdit.

La logique ordinaire est une version corporatiste de cette étatisation des relations de travail. Elle impose une hiérarchie supplémentaire aux travailleurs tout en effaçant l'opposition entre l'employeur et le salarié. Elle réglemente l'exercice des professions et s'attribue un pouvoir disciplinaire sur le travailleur.

Le fascisme est profondément incompatible avec le syndicalisme libre et indépendant, internationaliste, qu'il considère comme un ennemi de l'intérieur.

Si Léon Jouhaux, secrétaire général historique et la CGT et fondateur de la CGT Force Ouvrière, s'est vu décerner le prix Nobel de la Paix en 1951, c'est entre autres choses pour son action internationale, au sein de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Là il s'est battu dans les années 30 contre les fascistes.

En 1933 il dénonce la suppression de la fédération syndicale allemande par Hitler et s'oppose à la participation de la délégation syndicale nazie, qui finira par quitter d'elle-même la Conférence Internationale du Travail (CIT).

Constituée contre les fascismes des années 30 et de la seconde guerre mondiale, contre la version stalinienne, la cgt Force ouvrière est l'héritière de ce combat antifasciste.

Les fascistes d'aujourd'hui

Malgré les millions de morts causés par les régimes fascistes, le fascisme existe encore.

Ses origines réactionnaires existent toujours. Les démocraties représentatives échouent à servir l'intérêt général. Partout en occident nous assistons à la captation de l'Etat et de ses ressources par les plus riches qui contrôlent le débat grâce à la possession des médias.

La mondialisation, l'individualisation et la sclérose de nos sociétés donnent de l'adhérence au discours réactionnaire qui plaide pour un changement de régime. Ainsi, aux Etats-Unis d'Amérique, l'élection de Trump a été soutenue par les mouvements néo-ré-

« Pour cela, il est indispensable que l'esprit fasciste, l'esprit hitlérien disparaisse de la circulation, qu'il y ait plus de gens épris de ces idées, ayant dans la mémoire les fastes qu'ils ont procurés à leurs propres pays et le désir de revenir à ces fastes. C'est cela que nous avons appelé combattre le fascisme et extirper le fascisme de la circulation européenne, et même de la circulation du monde. Est-ce que nous sommes arrivés à nos fins ? Non. »

Leon Jouhaux



**LE CONTRÔLE DES
RELATIONS DE TRAVAIL,
DE SURCROIT DANS UNE
LOGIQUE PRODUCTIVISTE,
EST UNE PRIORITÉ DE CES
RÉGIMES.»**

actionnaires qui appellent à en finir avec la démocratie libérale corrompue, au profit d'un PDG national ayant pour mission d'assurer l'ordre, la sécurité et le respect des contrats, vus comme base des relations sociales du pays.

Le slogan de campagne de Trump, « Make America Great Again » (MAGA), reprend les leviers du nationalisme exacerbé et l'assaut du Capitole en 2021 démontre le rejet de la démocratie typique des fascistes de ses partisans.

A cela s'ajoute les forces du capital qui constatent les limites du système actuel pour assouvir le besoin d'accumulation où le néo-libéralisme en rejeté pour instituer un nouvel horizon politique au service de l'accumulation du capital : l'ordre libéralien.

Ce techno-feodalisme ne peut pas être qualifié comme un retour du fascisme mais il porte en lui les fondements antidémocratiques nécessaires à l'avènement d'un projet collectif totalitaire et fasciste.

La France n'échappe pas à cette évolution.

La mort de Quentin Deranque le 14 février 2026 a mis sur le devant de la scène politique l'opposition fascistes/anti-fascistes.

Et s'il n'appartient pas au syndicat de commenter les tenants et aboutissants de cette tragédie, il ne peut rester étranger au débat sur les idées et leur évolution. Nous ne pouvons pas être indifférent lorsque pour la première fois depuis le régime de Vichy, une minute de silence est faite pour un militant fasciste ou que les rues de Lyon servent à un défilé fasciste avec des saluts nazi.

Le système économique libéral, qui accroît les inégalités et multiplie les régressions sociales, est de plus en plus remis en cause par la population. Ses bénéficiaires, la classe dominante, voient dans les idées d'extrême-droite l'opportunité de détourner le regard de la masse vers des boucs-émissaires choisis : l'immigré, l'étranger, le juif, le musulman, l'homosexuel, etc.

Les ingrédients du fascisme sont désormais omniprésents, de surcroît à la faveur de la multiplication des conflits mondiaux : nationalisme, opposition communautaire, réarmement démographique, virilisme, discipline militaire, etc.

QU'EST-CE QUE C'EST, LE FASCISME ?

Les gouvernements et l'Union Européenne exploitent la guerre pour remettre en cause les libertés syndicales et le droit de grève, et la lutte contre le terrorisme justifie depuis plusieurs années des reculs des libertés fondamentales (Etat d'urgence, déchéance de nationalité, assignation à résidence, etc.).

Les gardes-fous du fascisme tombent les uns après les autres, dans la loi comme dans l'opinion publique, sous les pressions de media idéologiques financés par des milliardaires aux projets à minima trumpistes tels Pierre Edouard Sterin mobilisé pour le « redressement de la France et la promotion du Christ » à travers son Projet Périlès.

Quand dans ce contexte, 36% des français souhaitent voir à la tête du pays un homme « fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections » (2026), nous pouvons estimer que le retour du fascisme est possible.

L'organisation syndicale libre et indépendante, internationaliste, est anti-fasciste. A ce titre, elle doit combattre les logiques et les idées d'extrême droite qui mènent au fascisme. Et pour l'heure, nous pouvons partager le sombre constat de Léon Jouhaux en son temps : sommes-nous arrivés à nos fins? Non.

L'Action Française à laquelle adhérait Quentin Deranque, créée pendant l'affaire Dreyfus par Charles Maurras, théoricien du fascisme se présente de nos jours comme « royaliste parce que nationaliste » et « entend préparer la restauration de la monarchie et, dans l'attente du retour du roi, œuvrer pour la défense de l'intérêt national ».

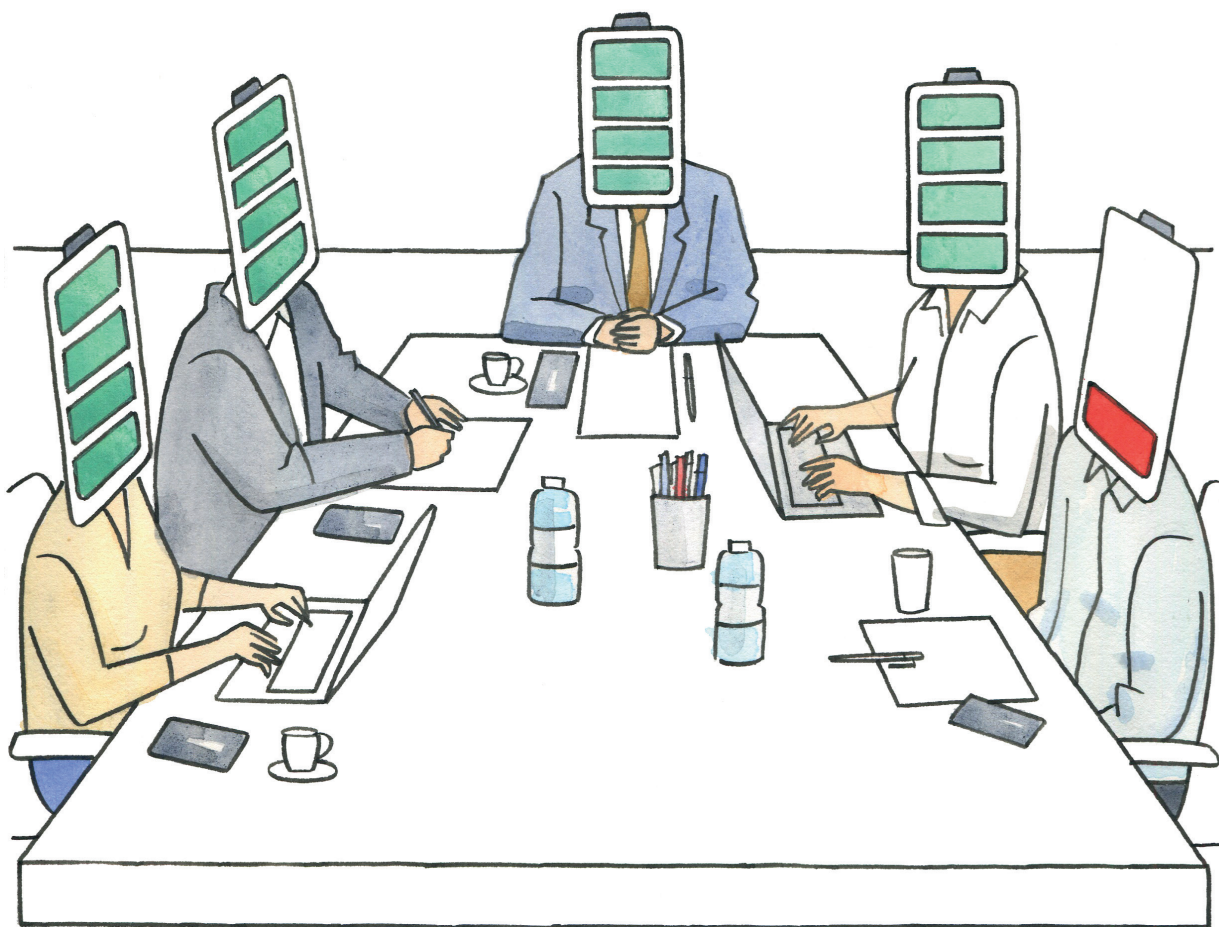
Ce combat, que nous n'avons probablement pas assez mené, l'extrême droite en fait une priorité.

Lorsque certains de ses cadres les plus en vogue appellent à restreindre le droit de grève et réduire les droits et libertés syndicales, c'est avec la conscience que leur projet s'oppose fondamentalement à notre action syndicale et à nos revendications solidaires et fraternelles. Le fascisme est donc une menace existentielle pour le syndicalisme libre et indépendant.

Le fascisme avance à petit pas. Et chacun de ces petits pas doit être combattu. L'action syndicale est en soi une propagande par l'exemple. Il « donne l'ouvrier la science de son malheur ». Et lui permet de prendre conscience et que le responsable de ce qu'il subit n'est pas son frère ou sa sœur en humanité mais bien la classe dominante qui les exploite tous.



LE DESSIN DU MOIS



MICHAËL

- C'EST QUAND VOS VACANCES , MONSIEUR BERTRAND ?



PAIX

LIBERTÉ

F.E.T.S.

FO

Fédération Équipement Environnement Transports Services